

CENTRE DE FORMATION ARTISANALE

(C.F.A)

Ministère de tutelle : Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat

Adresse : C.F.A. Gallo Goury THIAM, boulevard du Canal IV -B.P 5046- Dakar

Téléphone : 821 04 61 / 822 29 16

I. But du centre

- Formation professionnelle initiale d'artisans modernes (qualification en pratique, technologie et gestion) dans les filières suivantes
- Ameublement sculpté
- Bijouterie
- Cordonnerie
- Maintenance en mécanique de précision
- Poterie céramique
- Vannerie

Le centre participe au perfectionnement, à la formation continue des artisans et de leurs apprentis dans le domaine de la technologie et de la gestion.

II. Qualités requises

- Goût du travail manuel,
- Goût du travail bien fait,
- Dextérité manuelle,
- Esprit d'imagination et de créativité.

III. Conditions d'inscription

- L admission au centre de formation professionnelle artisanale se fait par voie de concours.
- Ce concours s'adresse aux jeunes sénégalais, garçons et filles, ayant suivi régulièrement une classe de 4^{ème} de l'enseignement moyen âgés de 16 ans au moins et de 24 ans au plus et reconnus physiquement aptes;
- Le centre n'admet pas de candidature libre, sur titre.

IV. Epreuves du concours

Le concours est du niveau de la classe de 4^{ème} et les épreuves sont les suivantes :

1^{ère} partie : Composition française - mathématiques

2^{ème} partie : Tests psychotechniques + visite médicale d'aptitude

V. dossier de candidature

- Une demande manuscrite;
- Une pièce d'état civil;
- Un certificat de scolarité de la classe de 4^{ème} ;

- Un certificat de nationalité sénégalaise ou photocopie légalisée de la carte nationale d'identité;
- Un certificat médical de visite et de contre visite de moins de 3 mois (à fournir après réussite)

Dossier à déposer au Centre de Formation Artisanale.

VI. Dates et lieux habituels du concours :

Date d'ouverture des inscriptions : au courant du mois de juillet

Date de clôture des inscriptions : début septembre

Date habituelle du concours : début novembre

Lieu habituel du concours : au Centre de Formation Artisanale

VII. Formation et matières enseignées

Enseignement général :

Français - maths - connaissance du monde contemporain - vie familiale, civique et professionnel- gestion comptabilité et dessin d'art.

Enseignement professionnel :

Analyse de fabrication - technologie générale - technologie de spécialité - dessin professionnel.

VIII. Renseignements complémentaires

Les élèves ayant réussi à l'examen du C.A.P. artisanal ne sont pas pris en charge par l'Etat. Ils peuvent travailler dans le privé comme dans le semi - privé ou constituer par la promotion des unités de production assistées et encadrées par le centre ou s'installer comme artisan individuel avec leurs propres fonds. Le centre recrute régulièrement chaque année. Des possibilités de promotion par voie de concours au centre des instructeurs de kaffrine pour la section Ameublement sculpté.

ECOLE NATIONALE DES ARTS

(E.N.A.)

Ministère de tutelle : Ministère de la Culture (Direction des études et des stages)

Adresse : 36 Avenue Faïdherbe Dakar

Téléphone : 824 93 43 / 822 46 73

Décret : N° 95- 936 du 10 Octobre 1995.

DEPARTEMENT ARTS PLASTIQUES

Boulevard de l'est Point E, Dakar

Téléphone : 824 93 43

DEPARTEMENT ARTS SCENIQUES

36, Avenue Faïdherbe, Dakar

Téléphone : 822 46 73

I. But de l'école

Les départements arts plastiques et arts scéniques ont pour but de former des techniciens dans le domaine de la communication graphique, audio - visuelle et de l'environnement, des musiciens, comédiens danseurs et chorégraphes et des metteurs en scène. La formation dure 4 ans. Elle est sanctionnée par un diplôme National des Beaux Arts. Le régime est l'externat avec une allocation d'études.

Filières Arts Plastiques

Artistes plasticiens d'expression

Artistes plasticiens graphistes

Artistes plasticiens de l'environnement

Filières Arts Scéniques

Formation de musiciens

Formation de comédiens

Formation de danseurs et chorégraphes

Formation de metteurs en scène

II. Qualités requises

- Etre doué sur le plan artistique et sur le plan relationnel (tempérament artistique)
- Avoir des aptitudes manuelles.

III. Conditions d'inscription

- Avoir moins de 25 ans
- Avoir le niveau de la classe de 3^{ème} au moins,
- Avoir réussi aux tests,
- Avoir un excellent dossier artistique personnel,
- Etre de nationalité sénégalaise ; seuls les étrangers sont admis sur titre s'ils sont présentés par leurs gouvernements;

L'école est mixte.

IV. Epreuves du concours

- Art dramatique

composition française
interprétation d'une scène préparée
entretien avec le jury

- Préparatoire de danse

dictée et questions
composition française
tests pratiques de danse

V. Dossier de candidature

- Un certificat de scolarité de la classe de 3^{ème} ou le Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM);
- Un extrait de naissance de moins de trois (3) mois;
- Une demande manuscrite adressée au Directeur de l'école avec précision de la section choisie
- Un extrait de casier judiciaire de moins de trois (3) mois;
- Un certificat médical de visite et contre visite;
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse exacte du candidat;
- Deux photos d'identité;
- Droits d'inscription de deux mille cinq cent francs CFA (2500F);

Le dossier de candidature est à déposer au secrétariat de l'école.

VI. Dates et lieux habituels de concours

- L'inscription au concours débute au mois d'août et la clôture est fixée à une semaine avant le concours.
- Le recrutement a lieu tous les deux ans et se fait au mois d'octobre dans les locaux de l'école.

VII. Formation et matières enseignées

Deux cycles de deux ans :

1^{er} Cycle

Tronc commun (Formation de base) Atelier + cours théoriques

1^{ère} année : Atelier comportant trois disciplines fondamentales (couleur - graphisme - volume.)

A l'issue de cette première année, les élèves passent un examen probatoire.

2^{ème} année : Réalisation d'un dossier de travaux qui déterminera l'orientation de l'élève vers tel ou tel département du 2^{ème} cycle.

2^{ème} Cycle

Deux ans de spécialisation en art, environnement ou communication

Spécialisation à partir de la 3^{ème} année :

- Département environnement :

- Auxiliaires d'architectes ou auxiliaires d'ingénieurs d'aménagement urbain.
- Des spécialités de l'art monumental
- Décoration murale
- Design (création de prototype) et cadre bâti.

- Département communication:

- Graphisme publicitaire (bandes dessinées, typographie, semiographie, marketing.)

A partir de la 3ème année, les élèves peuvent avoir accès aux ateliers de sérigraphie et de photo.

Matières communes:

Sciences humaines- travaux manuels etc..

VIII. Renseignements complémentaires

- Le développement des activités économiques et culturelles nationales s'accompagne d'une demande accrue en cadres formés dans les domaines de la publicité, de la décoration des techniques audio - visuelles et des arts plastiques; il existe deux voies d'insertion qui offrent de larges possibilités aux élèves sortants de l'école,

- De plus en plus, certains diplômés préfèrent s'établir à leur propre compte et monnayer librement leur talent. Les élèves non admis à l'examen de sortie bénéficient d'une attestation de fin d'études.

Promotion :

Les élèves diplômés peuvent bénéficier d'une promotion rapide dans les différents secteurs dans lesquels ils deviennent des techniciens dans leurs spécialités.

ECOLE NATIONALE DES ARTS

Ministère de tutelle : Ministère de la culture

Adresse : Avenue du Centenaire de la Commune - Dakar

Téléphone : 834-37-16

Décret : N° 95- 936 du 10 Octobre 1995.

DEPARTEMENT DE COUPE, COUTURE ET MODE

I. But du département

Créé en 1972 par le Centre Afro - Américain du Travail en accord avec l'Etat sénégalais et sénégalisé depuis 1976 le département de coupe, couture et mode (division de la formation des techniciens de l'habillement - division de la formation des stylistes-modélistes) a pour mission de former des professionnels qualifiés dans le domaine de la couture, pour l'industrie de l'habillement.

Diplôme obtenu : BEP Option habillement

Durée de la formation : 2 années

Régime du département : externat, mixte

Bourses : aides scolaires selon les critères en vigueur dans tous les établissements scolaires.

Le diplôme de styliste est préparé après obtention du B.E.P habillement durée 2 ans

II. Qualités requises

- habilité manuelle, patience, soin et goût, bonne représentation des formes et des volumes, sens du commerce (si, l'on songe à s'installer à son compte).

III. Conditions d'inscription

Garçons et filles titulaires du BFEM, âgés de 16 à 23 ans au maximum au 31 décembre de l'année du concours, pas de dispense d'âge.

IV. Epreuves du concours

- Présélection : maths, composition française niveau 3ème
- Sélection : entretien avec le jury

V. dossier de candidature

- Une demande manuscrite
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse exacte du candidat
- Une copie certifiée conforme du BFEM
- Une pièce d'état civil
- Des frais d'inscription 2500 F CFA

Dossier de candidature à déposer au Ministère de la culture et de la Communication, à la Direction des Etudes et des Stages de l'ENA 36, Avenue Faidherbe - Dakar.

VI. Dates et lieux habituels de concours

- **Ouverture des inscriptions** : début août
- **Clôture des inscriptions** : fin septembre
- **Concours** : en octobre

VII. Formation et matière enseignées

- 16 heures hebdomadaires de travaux pratiques (coupe - couture)
- 14 heures d'enseignement général - maths - français - monde contemporain - dessin d'art - éducation physique - matière technique (technologie du matériel- technologie de textile - dessin technique) - organisation scientifique du travail.

VIII. Renseignements complémentaires

Les élèves sortants peuvent s'installer à leur compte ou se diriger vers la couture industrielle. Les salaires sont variables. Les élèves qui n'obtiennent pas leur diplôme peuvent être admis à redoubler en fonction des places disponibles.

L'examen de sortie comporte des épreuves d'admissibilité (français - maths - monde contemporain - gestion comptable - éducation physique) et des épreuves pratiques (atelier - coupe).